

Rédacteur-Gérant  
E. HARLY

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:  
Lyon, 30, Rue Impériale  
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique  
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 c.  
Départements non limitrophes et gares. 20 c.



Directeur-Administrateur  
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.  
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque  
sur une maison de banque de Lyon  
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.  
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la  
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

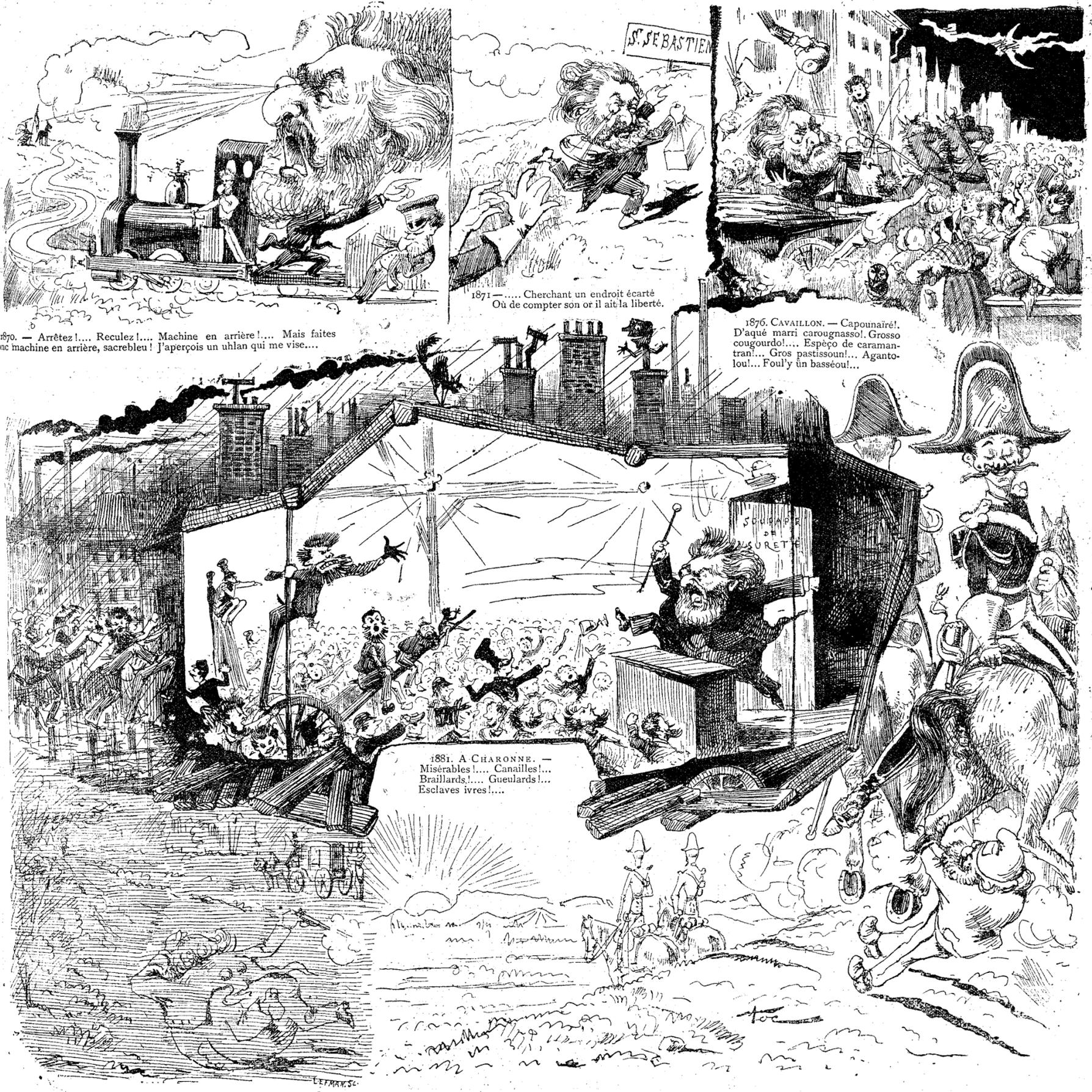
Annonces..... 25 cent. la ligne  
Réclames ..... 50 cent.

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fournier,  
rue Confort, 14, à Lyon.

# LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

## LES FUGUES A COURTEPATTE



1870. — Arrêtez!... Reculez!... Machine en arrière!... Mais faites  
avec machine en arrière, sacrebleu! J'aperçois un uhlan qui me vise...

1871. — Cherchant un endroit écarté  
Où de compter son or il ait la liberté.

1876. CAVAILLON. — Capouairé!  
D'aqué mari carognassol. Grosso  
cougourdo!... Espégo de caraman-  
tran!... Gros pastissoun!... Aganto-  
lou!... Fouly un basseou!...

1881. A CHARONNE. —  
Misérables!... Canailles!...  
Braillards!... Gueulards!...  
Esclaves ivres!...

1879. — L'héroïque rencontre du Vésinet.

188. .... Apothéose. .... Voyage d'agrément au pays où fleurissent les singes, la bastonnade, les gardes-chiourme et les noix de coco.

## A NOS LECTEURS

Il y a quelques mois, la Chambre des députés a aboli — sans le vouloir, cela est incontestable aujourd'hui — l'impôt spécial qui frappait le papier des journaux.

Profitant de ce que ce dégrèvement n'était qu'implicite, le Ministère a bien essayé depuis de ressaisir sa loi fiscale et de continuer à percevoir l'impôt.

Mais hélas! la loi était votée — par erreur, par maladresse, si l'on veut, — mais enfin était votée, et, quand une loi est votée, il faut la boire.

Le Ministère l'a bue en faisant une grimace plus atroce encore que celle qu'il fait d'ordinaire, mais il l'a bue, et on ne perçoit plus l'impôt.

Il y a donc dégrèvement sur le papier qui sert à la *Comédie politique*.

Ce dégrèvement, nous n'en voulons point profiter nous-mêmes. Nous voulons en faire profiter nos lecteurs et abonnés.

Depuis trois semaines environ nous faisons usage d'un papier glacé et d'une pâte plus fine que notre papier d'autrefois.

L'encre de notre tirage aussi a été améliorée. Nous venons de l'améliorer encore, et, de plus, à partir d'aujourd'hui, la *Comédie politique* sera imprimée en caractères elzéviens neufs.

Ce sont là des améliorations que nous a permis de faire l'abolition de l'impôt spécial sur le papier des journaux. Mais que nos lecteurs et abonnés n'en sachent point gré à la Chambre introuvable et qui pourtant vient d'être retrouvée: encore une fois, nous le répétons, elle ne l'a pas fait exprès.

Par ses taquineries persistantes, la censure pour les dessins et gravures nous avait réduits à interrompre la publication de nos Suppléments mensuels.

La nouvelle loi sur la presse ayant abrogé toutes les lois antérieures, il s'est trouvé que la loi de la censure a disparu complètement.

Est-ce encore une distraction de la Chambre? — Peut-être. En tous cas il n'y a plus de censure. Anastasie est morte, ou, du moins, en léthargie.

Nous reprenons donc la publication de nos Suppléments. L'un d'entre eux est sous presse. Il est intitulé « La Cour des miracles » et a pour légende: « Dans le royaume des aveugles le borgne est roi. »

Il va être livré au coloriage et sera expédié à nos abonnés et correspondants dans le courant de ce mois.

Un autre Supplément suivra à quinze jours de distance environ.

Il est relatif à la campagne de Tunisie et est en ce moment en préparation.

Nous ferons notre possible pour faire paraître un Supplément tous les quinze jours, afin de combler l'arriéré, et nos abonnés recevront tous les Suppléments auxquels peut leur donner droit, soit leur abonnement actuellement en cours, soit leur abonnement précédemment expiré.

L'ADMINISTRATION.

## RÉSERVISTES ET DÉPUTÉS



J'aurais, certes, dû dire: « Députés et Réservistes, » mais j'ai préféré l'inversion. En effet, un réserviste peut devenir député, tandis qu'un député ne peut être réserviste.

Cependant, les deux s'enchaînent, ou, du moins, les uns sont là pour payer les bêtises des autres.

Il est clair que ce ne sont pas les députés qui paient les bêtises des réservistes, mais pas mal de réservistes vont payer tout à l'heure les honteuses opérations, les lâchetés et hautes trahisons de bien des députés sortants..., qui vont rentrer, du reste.

\*\*

Malgré le perfide silence gardé par le citoyen Farre, nul n'ignore à présent que, la crise algérienne venant à s'aggraver encore plus, ce qui est difficile, la mobilisation complète d'un ou deux corps d'armée va devenir nécessaire.

C'est une question d'organisation militaire actuelle avec laquelle il est impossible de transiger.

Alors, réservistes, mes amis, qui ferez partie de ces corps d'armée, il faudra vous attendre, le cas échéant, à une période de 28 jours suffisamment prolongée.

Le premier jour n'est peut-être pas éloigné, mais quant au dernier, il n'est guère aisé d'en fixer la date.

\*\*

Il importe d'ajouter qu'il ne faudra que s'en ébaudir.

L'ensemble de maraudeurs qui a mis sur son enseigne le nom de *Gouvernement* a agi avec la plus profonde sagacité.

Ainsi que tout le monde le sait, la date des élections était parfaitement arrêtée depuis longtemps.

L'ex-garde du génie Farre, qui ne sait rien de rien ni en rien, devant être censé ignorer cela comme le reste, a lancé en France ses mémorables appels anticipés.

De là, grande perturbation chez tous ces infortunés réservistes, qui ne s'attendaient ni à partir si tôt, ni dans une telle saison.

Alors, mielleux et gredin tout à la fois, intervint le citoyen de cabinet Ferry, pour convoquer tous les Français « au grand jubilé national » du 21 août.

De suite, gâcheur Farre a établi son sursis, et, comme le cœur de tout électeur réserviste demeure accessible au sursis,.... le tour a été joué.

Est-ce assez gigantesque comme manœuvre électorale !!

\*\*

Eh bien! ce faux départ n'était pas maladroit!

Figurez-vous une bande de voyageurs de commerce tranquillement attablés au buffet d'une gare: nos gaillards savent qu'ils ont 45 minutes pour déjeuner.

Tout d'un coup le chef de train fait irruption dans la salle, en annonçant que le train va partir dans un quart d'heure. Cris, vociférations, perturbation générale! Mais bientôt l'austère figure du chef de gare paraît à la porte: — Messieurs les voyageurs, s'écrie-t-il, c'est une fausse alerte. Au lieu de 45 minutes pour déjeuner, vous en aurez même 60. Seulement vous serez assez aimables pour ouvrir vous-mêmes les portières....

Et voilà comme on contribue à faire renommer des députés évadés.

\*\*

Mais la question n'est plus là pour les réservistes qui ont contribué à réélire les députés qui sont... et seront cause de leur mobilisation éventuelle.

Il ne sera certes! pas agréable pour un pauvre diable qui a une femme, cinq enfants et un petit commerce quelconque de filer à Constantine ou à Bougie, pendant qu'à Paris, à Lyon et partout les casernes regorgeront de lignards absolument célibataires, mais ils n'auront qu'à nager dans la joie et l'admiration!

Aussi, réservistes, mes amis, si j'ai encore un bon conseil à vous donner, c'est celui-ci:

Pendant que Grévy tue ses lapins à Mont-sous-Vaudrey, pendant que Baccho-Gambetta-Courtepatte chasse et boit ailleurs et que tous les deux touchent l'argent que vous leur payez l'avant-dernier jour de chaque mois, pendant que votre prêt fabuleux vient tous les cinq jours bosseler votre ceinturon et que vous jouissez des quatorze pains réglementaires, bûchez ferme, mes bons amis!

Recherchez ardemment tout ce qui peut vous rompre le mieux à la vie du soldat de guerre, et imposez-vous déjà toutes les privations que bientôt vos députés vont vous imposer de force.

Alors, quand vous serez en campagne pour tout de bon, d'abord vous ne serez plus à vos débuts et, de plus, vous aurez la douce satisfaction de savoir que Grévy tue toujours des perdreaux, que Gambetta et ses beaux jeunes hommes les mangent encore et que l'on voit vos nouveaux députés à toutes les premières!!!

HIREL.

Versailles, 4 septembre.

## LE BALLOTTAGE



Lorsqu'avec Rabagny, Métivier, ses prophètes, Echevelé, livide au milieu des tempêtes De sifflets, le Génois eut fui ses électeurs, La nuit étant venue, il quitta les hauteurs De Charonne et gagna les rives de la Seine. Rabagny, fatigué, Métivier, hors d'haleine, Dirent: « — Allons coucher avec Arnaud. » Léon, Ne dormant pas, songeait à Tony Révillon. Et, comme il regardait le ciel noir de nuées, Il entendit un bruit sinistre de huées, Et le lit eut dans l'ombre un grand ballottement. « — Je suis trop près, » dit-il, avec un tremblement. Et, réveillant Arnaud, qui lui fit la grimace, Il se remit à fuir, sinistre, dans l'espace.

Il allait muet, pâle et frémissant aux bruits, Exténué, brisé, le front chargé d'ennuis, Furtif, toujours en proie aux dévorantes fièvres, Sans trêve, sans repos. Il atteignit, près Sèvres, Le parc ombreux que borne un gigantesque mur. « — Arrêtons-nous, dit-il, car cet asile est sûr. Restons-y. Nous serons sauvés de Belleville. » Et, comme il s'asseyait d'un mouvement fébrile, Le siège ballotant, Léon fit un plongeon. Furieux avec des soubresauts de goujon, « — Calmez-moi! » cria-t-il, et, le doigt sur la bouche, Arnaud dit à Reinach: « Il lui faut une douche! »

Léon dit à Renault, père de ceux qui vont Installer des Crédits dans le désert profond: « — Attache-moi très-fort! » Et d'une main tremblante Renault lui ficela sa masse ballotante. Et, quand on l'eut fixé avec des poids de plomb, « — Vous ne sentez plus rien? » dit Spuller, l'enfant blond, L'ami du bon Floquet, aussi doux que l'aurore. Et Léon répondit: « Si!... Je ballotte encore! »

Constans, père de ceux qui passent dans les bourgs, En tablier de cuir, menant des tonneaux lourds, Cria: « Je saurai bien, ô maître, te défendre! » Un tonneau fut construit, et l'on y fit descendre Léon. Et Léon dit: « — Je ballotte toujours! »

Cazot, dont le conseil était d'un grand secours, Cria: « — Vidons les lieux et courons par les villes Exhiber à grand bruit le maître aux imbéciles. Ne perdons pas de temps! Allez! soyez actifs! Et procédez de suite à vos préparatifs. » On fit un coupé-lit pour l'illustre bedaine. Pendant qu'ils travaillaient, Trompette, dans la plaine, Avec des hurlements fauves s'esbaudissait, Criant: « — Sale esclave ivre! » à quiconque passait. Et le soir on lançait des gros mots à Charonne. Un drapeau moelleux et doux remplaça la cretonne. On ferma le coupé par des crampons de fer, Et le wagon était comme un wagon d'enfer. Enfin, pour ôter tout soupçon à Belleville, Arnaud fit graver sur la portière: FRAGILE! Quand le compartiment fut bien clos, bien muré, Bien rembourré partout, Léon, pâle, effaré, S'étant assis au centre, on ferma la fenêtre. Et lui restait lugubre et hagard. — « O mon maître, Le ballottage a-t-il disparu? » Les yeux lourds, Le Génois répondit: « — Non! je le sens toujours! » Alors il dit: « Je veux qu'on débarque sur l'heure! C'est aujourd'hui qu'on doit hisser Dupont de l'Eure. Peut-être qu'en brillant sentirai-je plus rien. » On fit donc une estrade, et Léon dit: « — C'est bien! »

Il grimpa lentement vers la tribune sombre. Quand il se fut assis sur son fauteuil dans l'ombre, Comme Spuller « gueulait » auprès de Gambetta, Voilà que sous leurs pieds l'estrade ballotta. EUGÈNE THURR.

## DE SOUS-SECRETARE A AMBASSADEUR



Nevers, 4 septembre soir.

Girerd à Challemeil, à Londres.

Mon cher sénateur et diplomate,

Malgré le prestige de Levaillant, mon préfet, malgré les souvenirs du petit papier L B 17, on vient de me signifier d'avoir à passer à Laporte mon mandat de député et à la porte du Sous-Secrétariat d'Etat du commerce et de l'agriculture....

Comme titre aux faveurs républicaines, le faux en écriture est devenu de nos jours absolument insuffisant! C'est vieillot, c'est usé, c'est rococo!...

Vous dont l'élevation repose surtout sur un faux, et encore sur un vieux faux, sur un faux confectionné par votre grand-père, vous n'en avez pas pour longtemps... Croyez-moi, prévenez une disgrâce en donnant votre démission!...

CYPRIEN GIRERD.

Londres, 5 septembre matin.

Challemeil à Girerd, à Nevers.

Mon cher ex-député et sous-secrétaire d'Etat,

Le faux est devenu insuffisant, c'est vrai (nos électeurs se blasent). Mais l'assassinat jouit encore dans les sphères républicaines de toute la considération qui lui est due... Témoin l'élection de notre ami le condamné à mort Ranc...

N'oubliez donc pas que j'eus un père qui tuait les gens à coups de queue de billard et que moi j'ordonnais récemment encore de fusiller « tous ces gens-là. »

Merci de votre bienveillant avis, mais j'ai encore de l'avenir sur la planche, et je puis attendre.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

## DEUX TÊTES POUR UN BONNET



Il est juste d'en faire l'aveu aujourd'hui, la *Comédie politique*, en la personne de tous ses collaborateurs et de quelques amis, a voté pour Bonnet-Duverdier.

Mon Dieu, oui! Et, si la *Comédie politique* avait trouvé un Bonnet qui fût plus Duverdier et un Duverdier qui fût plus Bonnet que celui-là, elle eût voté pour le plus Duverdier de tous les Bonnets et pour le plus Bonnet de tous les Duverdiers.

C'est très-logique, après tout! Voyant avec quelle ardeur et quelle incroyable fringale les républicains se dévorent entre eux, la *Comédie politique* a cru devoir apporter son faible concours au choix de celui qui lui a paru avoir les dents les plus longues.

Eût-elle pu, du reste, balancer un instant dans la recherche de ce superlatif anthropophagique que son embarras n'eût pas été de longue durée: les dernières affiches du Comité Bonnet-Duverdier étaient là pour lever toutes hésitations.

Matin! Quels beaux soufflets distribués à l'opportunisme à ses tenants et aboutissants!

« Madier de Montjau, l'ex-intransigent qui a embarrassé Gambetta à Romans! »

Attrape, vieil édenté politique!

« Ballue, un ambitieux.... »

Pour celui-là je demande les circonstances atténuantes.

« Un ambitieux !... » c'est bientôt dit. Mais grattez l'ambition, et le plus souvent vous trouverez la faim. Que voulez-vous que devienne Ballue ? Jamais et nulle part il n'a pu rien faire qui vaille... Il fallait bien qu'il devint député... C'était une question de déjeuner ou de non déjeuner à résoudre !

« Choiseul-Praslin, le descendant des anciens pairs, le fils de celui qui se tua dans sa prison... »

Incomplète, l'apostrophe, mais pas volée !... Quand on est aussi morveux que le fils de l'assassin de l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, on a, Dieu me pardonne ! assez à faire de se moucher soi-même : on n'entreprend pas de moucher les autres.

Eh bien ! mettez-vous à la place de ceux qui n'aiment pas l'opportunisme : vous comprenez, ils ne pouvaient moins faire que de vouloir quelque bien et de prouver quelque reconnaissance à ceux qui crachent ainsi sur sa large et patibulaire face.

Telle est la raison des votes de la *Comédie politique*.



Donc Bonnet-Duverdier est élu... grâce à la *Comédie politique* et à quelques-uns de ses amis.

Et Gambetta a reçu deux magistraux coups de pied, aux Brotteaux, à la Guillotière et... dans l'immonde derrière qui fait écrouler les estrades sous son poids.

L'ex-caissier... négligent — stylé Louis Blanc — des Bibliothèques de Paris est plébiscité à Lyon, quand le bénéficiaire de l'emprunt Morgan et de la mission Ferrand n'a pas pu l'être à Belleville...

Ca va bien !... Et, quelle que soit la circonscription pour laquelle Bonnet-Duverdier vienne à opter prochainement, ça ira encore mieux et il y aura pour l'avenir du bon rire sur la planche.

Car... suivez mon raisonnement : Si Bonnet-Duverdier opte pour la Guillotière, il y a de nouvelles élections aux Brotteaux, et — j'en donne la tête d'Henri Thiers à couper — c'est Tony Loup qui est élu...

Or cette idée s'est-elle jamais présentée à votre esprit : Tony Loup député!!!... Après cela il n'y aura plus qu'à faire venir tous nos législateurs en masse des... haras de Montmorency.

Mais, si Bonnet-Duverdier opte pour les Brotteaux, le scrutin s'ouvre à la Guillotière, et c'est Crestin qui sort de la coquille... de l'urne, veux-je dire !...

Crestin, c'est-à-dire une sorte de Gagne lugubre, un Tapon-Fougas en *mi* bémol majeur, un Bertron aigri, un Calino au cœur ulcéré, un Toussaint Lavenette susceptible de devenir enragé...

Vous voyez ça d'ici, n'est-ce pas ? Thiers — pas Henri... Adolphe — a dit que la République finirait dans le sang ou l'imbécillité !...

J'ajoute, moi : peut-être dans tous les deux. Or Tony Loup ou Crestin député, serait-ce le sang ? — Je l'ignore. Mais quant à... l'autre chose, j'en suis sûr !



Et maintenant reportons-nous sur Paris. Bonnet-Duverdier va y rentrer triomphant. Bonnet-Duverdier est le plus plébiscité de tous les députés de la nouvelle Chambre.

Donc c'est à lui que revient la présidence... et les appartements du Palais-Bourbon.

Qu'on lui serve Trompette... et la baignoire en argent... et la vaisselle en or massif... et Spuller... et Quentin... et Coquelin... et les jeunes éphèbes Arnaud et Reinach... !

Tout ce mobilier lui revient de droit !

RAOUL.

## SALLOT ET SALOT



On lit dans le *Lyon républicain* du 4 septembre :

M. Sallot, épicier, rue Cuvier, 7, n'a rien de commun avec Salot, condamné par la Cour d'assises de l'Isère à 6 ans de réclusion pour émission de fausse monnaie.

Allons, tant mieux !... Je suis bien aise de savoir qu'il y a Sallot et Salot !...

TUR-LU-TU-TU.

## L'ÉVANGILE SELON SAINT DUVAND



Au nom du père Grévy, du fils Gambetta et des saints-espriits Duhamel et Coquelin, ainsi soit-il.

On lit dans le *Petit Lyonnais* du mardi 6 septembre :

La journée du 4 septembre n'a pas été meilleure pour les monarchistes que celle du 21 août :

Les bonapartistes sont particulièrement maltraités.

En outre de M. Godelle, ils perdent M. Haussmann,

M. Jérôme David, M. DE BOUVILLE, M. GASLONDE, des notabilités du parti.

ADRIEN DUVAND.

Or il est avéré — saint Adrien, en sa qualité d'organe bien informé, l'ignore peut-être — il est avéré, dis-je, que M. Jérôme David ne s'est présenté ni au premier, ni au second tour de scrutin, pas plus que M. de Bouville, pas plus que M. Gaslonde.

Dans de telles conditions, l'énumération du *Petit Lyonnais* est absolument incomplète :

Les bonapartistes ont encore perdu M. de Morny, le cardinal Fesch, M. de Persigny, le maréchal Lefebvre, le grand-chancelier Cambacérés, M. de Nogent Saint-Laurens, la duchesse d'Abrantès, M. le premier président Devienne, le prince Jérôme Napoléon, M. Emile Ollivier et autres notabilités du parti.

Lesquelles se sont tout autant présentées aux élections dernières que les trois notabilités dont parle saint Chrysostome-Adrien Duvand.

Du reste, ô Duvand, pourquoi ne parler que des bonapartistes et ne rien dire des légitimistes, des cléricaux et même des républicains ?

Est-ce que la candidature de Tiberius Gracchus, celle d'Etienne Marcel et celle de Robespierre n'ont pas avorté ?

Est-ce que Tertullien n'est pas resté sur le carreau ?

Est-ce que Mazarin, Sully, Jacques Cœur, Tristan l'Hermitte, Gabrielle d'Estrées, Brunchaut, Frédégonde et le général de division Duguesclin n'ont pas échoué au second tour ?

Est-ce que Ponce-Pilate, qui pourtant était candidat officiel en sa qualité de préfet... des Gaules, n'a pas été repoussé par les électeurs sous le prétexte futile qu'il se lavait les mains plus souvent que M. Cazot ?

Et enfin Roland... Roland le neveu de Charlemagne... Roland dont vous ne dites rien... ô Duvand !... Est-ce que Roland, après avoir été ballotté à Roncevaux, n'a pas dû renoncer au Cor... législatif ?

Je recommande aux générations futures le procédé historique de l'évangéliste du *Petit Lyonnais*.

Ce procédé est tout ce qu'il y a de plus facile à suivre, en secret et même en voyage, pour faire disparaître les partis gênants les plus tenaces et les plus invétérés.

DANIEL.

## LAMENTATIONS



LE MINISTRE TIRARD

— On vient de me voler.....

LA COMÉDIE POLITIQUE

— Que je plains ton malheur !.....

LE MINISTRE TIRARD

—... Mon Cyprien Girerd.....

LA COMÉDIE POLITIQUE

— Que je plains le voleur !

TUR-LU-LU-TU.

L'administration de la COMÉDIE POLITIQUE envoie gratuitement, et à titre d'essai, quatre numéros consécutifs sur toute demande affranchie.

Après ces quatre numéros, le service est continué d'office et une quittance d'abonnement pour une année est remise à la Poste pour être recouvrée, à moins que dans l'intervalle on ait renvoyé le dernier ou l'un des derniers numéros reçus avec la mention REFUSE inscrite sur la bande, ou que l'on n'ait fait connaître son intention de ne s'abonner que pour six mois.

Il est bien entendu que les quatre numéros d'essai ne comptent point dans l'abonnement qui pourra être contracté.

## MACHINE EN ARRIÈRE !



C'est incroyable, les progrès que fait la stratégie par les temps où nous vivons !...

Oui, c'est incroyable !

Supposez le caporal Taquet nommé général et chargé par les citoyens Farré et Gambetta d'aller s'emparer de Berlin.

Le Taquet en question part de Paris à la tête de 548 bataillons d'infanterie, 307 escadrons de cavalerie et 931 batteries d'artillerie. Arrivé à Mayence, il rencontre l'armée prussienne formée en carré et occupée à manger les jambons de la localité. Il l'attaque et la met en déroute, mais en déroute à ce point qu'il ne reste de vivant dans l'armée de Frédéric-Guillaume que trois chiens d'officiers et un mulet préposé au transport de la longue-vue du feld-maréchal de Moltke.

Que pensez-vous que va faire le caporal général auxiliaire Taquet après cette éclatante victoire ?

Marcher sur Berlin et y faire son entrée triomphale ?

Eh bien ! non !... Taquet fait tout simplement demi-tour à droite et rétrograde jusqu'à Meaux....., pour s'y ravitailler, dit-il.

Voilà ma supposition.

Que diriez-vous si, un beau matin, votre *Petit*... n'importe lequel vous apportait en « première dépêche » cette supposition sous forme de réalité ?

Vous diriez que le caporal Taquet est un idiot, et vous demanderiez, à coup sûr, qu'il fût remis brosseur du caporal tambour.

Eh bien ! en agissant ainsi vous prouveriez tout simplement que vous êtes un homme arriéré.

Car reculer après avoir vaincu, c'est la tactique nouvelle,

c'est le grand chic contemporain en fait de stratégie. Et c'est la tactique et le grand chic en fait de stratégie que vient d'appliquer en Tunisie le colonel Corréard.

On lisait, en effet, ces jours derniers, dans les dépêches communiquées aux journaux par le gouvernement que, dédaigneusement, la Tunisie ne nous envie pas :

Alger, 27 août, 11 h. soir.

Le 26 août, au point du jour, la colonne commandée par le colonel Corréard, marchant sur Hammamet, a été attaquée au moment où elle quittait son camp d'Erb-Ain par des contingents à cheval estimés à 12 ou 15,000 hommes.

Les troupes du camp ont été déployées en avant du front de bandière et ont repoussé l'attaque, qui a duré trois heures environ.

Tunis, 28 août, soir.

Le colonel Corréard a envoyé un courrier qui donne les détails suivants sur le combat d'Erb-Ain, près Tourki :

Le chiffre officiel de nos hommes hors de combat est : 1 tué, 3 blessés. Les Arabes ont eu 125 morts et trois fois autant de blessés.

Le colonel n'a pas voulu pousser plus avant à cause du manque d'eau et d'orge. Il a préféré rétrograder jusqu'à Garoumbella.

Tunis, 1<sup>er</sup> septembre.

Dans la nuit du 28 au 29 août, la colonne Corréard a subi une nouvelle et très-vigoureuse attaque, qui a été repoussée avec de grandes pertes pour les assaillants.

De notre côté, nous avons eu une vingtaine d'hommes hors de combat, dont six tués, parmi lesquels un officier.

C'est à la suite de cette seconde affaire que la colonne s'est portée sur Hammam-Lif, pour s'y ravitailler.

Tunis, 2 septembre.

Nos soldats se sont battus comme de vrais troupiers, restant 24 heures sous les armes, sans manger et sans repos, et se retirant sur Hammam-Lif en ordre, en faisant subir des pertes énormes aux Arabes.

En sorte que, d'après ces dépêches et un certain nombre d'autres, toutes de source officielle, la colonne Corréard a été victorieuse partout, entre autres à Mayence, c'est-à-dire à Erb-Ain, ce qui ne l'a pas empêchée, au lieu de continuer sur Berlin, c'est-à-dire sur Hammamet, de revenir en toute hâte en arrière jusqu'à Meaux, c'est-à-dire jusqu'à Hammam-Lif.

Ah ! ma foi ! il est fort heureux que, durant sa marche triomphale, la colonne Corréard ait tué des nuées d'Arabes.

Si elle n'en eût tué que de simples cumulus, cette colonne, chargée d'occuper Hammamet, serait allée occuper Toulon ou Marseille.

C'est comme cela que s'écrit l'histoire officielle contemporaine.

VIDELICET.

## LA CATASTROPHE DE CHARENTON



Voilà près de huit jours qu'il n'était pas arrivé d'accident sur le chemin de fer P.-L.-M.

Le P.-L.-M. était en retard. Il avait besoin de se rattraper.

Il vient de se rattraper :

Une quarantaine de morts d'un seul coup et un nombre au moins égal de blessés !

Il n'y a rien de tel qu'une catastrophe pour vous régler tout de suite un arriéré d'accidents !

« — Cela provient d'une erreur ! » ont dit, dès le premier moment, les feuilles à la dévotion de la Compagnie.

La semaine prochaine, je tâcherai de disséquer un peu cette « erreur. »

DANIEL.

## PRO CANIBUS



Il y a une chose qui m'étonne grandement : c'est de ne pas encore avoir lu dans un Guide Joanne ou autre que Lyon est une ville remarquable par le nombre considérable d'aveugles qui se trouvent parmi les habitants.

De fait, une rue de Lyon finit par ressembler à une sortie de la Cour des miracles.

Chaque caniche que l'on rencontre s'en va mélancoliquement emmanché d'une ficelle, et ladite ficelle est rivée dans la main du propriétaire du caniche, propriétaire transformé de ce fait en une sorte de charrette avec un malheureux chien pour tracteur.

\*\*

Le caniche tire la langue, tend la laisse et, par un bond vigoureux, finit par briser le cordon qui lui donne un avantage de la potence.

Et en avant !... Le chien va des quatre pattes, un gardien de la paix détalé après lui.

Un gardien de la paix n'est jamais seul. L'*alter ego* du premier suit son congénère, et il en apparaît soudain plusieurs brigades.

Notez bien qu'il s'agit ici d'une course au chien. Dans une course au voleur ou à l'assassin, les gardiens de la paix seraient aussi invisibles que la réélection de Petrus Richarme à Rive-de-Gier.

En chasse, coupe-choux au poing, les pans de la tunique au vent !

Le pauvre chien, affolé, épouvanté, finit par être lardé au coin d'une rue.

Après quoi le petit entrefilet d'usage :

« Un chien enragé a parcouru..... etc. »

Les gardiens de la paix sont grands, et les reporters opportunistes sont leurs prophètes.

\*\*

Tout ça parce qu'un jour un monsieur qui est quelconque — maire inoculateur ou secrétaire général décoré d'un nom de laquais — a pris un arrêté en vertu duquel tous les chiens doivent être tenus en laisse.

Je me suis creusé la tête pendant une période indéfinie pour me rendre compte de la raison de cette ordonnance.

Les chiens doivent être tenus en laisse parce qu'ils pourraient devenir enragés avec une muselière.  
La bonne plaisanterie !  
Un chien deviendra-t-il moins enragé parce qu'il aura autour du cou un carcan qui le torture et un bourreau qui tire sur le carcan de tout le développement de ses forces physiques ?

Et puis les demi-mesures ne valent absolument rien : il faut tout tenir en laisse ou ne rien tenir du tout.  
Pourquoi laisse-t-on vaguer tranquillement dans les rues les tramways qui en six mois ont plus écrasé de journaliers que les chiens enragés n'ont mordu de secrétaires généraux depuis la création du monde ?  
En laisse les tramways !  
En laisse les articles marécageux de Barthens, les accès de pudeur de Jantet, les feuilletons de Berthnay et les chansons de Lumière (1).  
En laisse aussi et surtout la trousse inoculatoire du docteur Gailleton !

A parler sérieusement, je ne vois pas de quel droit des tyrannaux légifèrent ainsi.  
Pourquoi, à côté de l'obligation de la laisse, on vient indûment, illégalement placer cette sanction : la boîte ambulante. Oh ! l'admirable invention que celle de cette boîte-voiture !  
Autour d'un fourgon, deux ou trois revenants de maisons centrales, avec les allures et le costume de l'emploi, écumant les rues et enlèvent tout chien qui commet le délit de montrer son nez sur le trottoir.  
Je ne suis pas précisément curieux, mais je voudrais bien être moins vaguement fixé qu'on ne l'est généralement sur la législation qui permet à un individu quelconque, secrétaire général, enleveur de chiens ou maire, de priver un citoyen, un contribuable de sa propriété uniquement parce que cette propriété est un chien et que ce chien se promène.

Il serait bon de préciser et surtout de régulariser.  
Mon chien est à moi. Vous voulez que je le tiennne en laisse. C'est stupide, mais je m'y rends.  
Je ne le tiens pas en laisse : dressez-moi procès-verbal. Mais n'enlevez pas mon chien, qui est ma propriété, qui représente une valeur souvent importante.  
Autant vaudrait abattre ma maison — si j'en avais une — sous le prétexte folâtre que le feu y peut prendre et qu'il pourrait y périr un pompier.

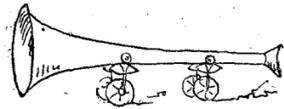
Que diriez-vous, maire ou secrétaire général, pouvoir législatif cynophobe, si mon chien, bonne bête, mais de nature peu endurante, plantait proprement, gentiment ses crocs — et ils sont bons — dans le col d'un de vos confrères du pouvoir exécutif, les enleveurs de chiens ?  
Que diriez-vous si moi-même, voyant séquestrer mon chien par les individus patibulaires ad hoc, je courais sus à ces individus, armé de n'importe quoi, et si je leur faisais lâcher prise ?  
Ce que vous diriez ? — Rien, parce que vous ne pourriez rien dire.  
Vous n'avez le droit ni de légiférer ni de confisquer.

On crochète les chiens après les serrures.  
C'est dans l'ordre des choses, mais ce n'est pas dans la légalité.

(1) Photographe et musicien. — Fait chanter lui-même.  
N. D. L. R.

Aussi je dirai à toute personne qui sera victime d'un viol de propriété de cette sorte :  
« — Cassez, s'il le faut, la figure aux voleurs de vos chiens, et envoyez du papier timbré à ceux qui les subventionnent ! »  
Nous verrions s'ils oseraient prendre des arrêtés de conflit !  
DANIEL.

UNE STATUE RÉPUBLICAINE



Les républicains saintongeais se disposent à élever une statue à Renaudin, celui qui commandait le vaisseau le *Vengeur* au combat d'Ouessant, en 1794...  
Ils ont raison, les républicains saintongeais... Ils ont mille fois raison !...  
Renaudin fut, en effet, un héros d'essence incontestablement républicaine.  
Cela résulte nettement de sa conduite au combat d'Ouessant.  
Dégageons des brumes de la légende l'historique de cette conduite.

En mai 1794, une flotte de 26 navires français sortit du port de Brest avec mission de protéger l'arrivée d'un convoi de grains que le contre-amiral Vanstabel amenait d'Amérique.  
Cette flotte, commandée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse, rencontra près d'Ouessant la flotte anglaise, forte de 26 navires et de 12 frégates, et, le 1<sup>er</sup> juin, une bataille s'engagea.  
Après plusieurs heures de lutte, le vaisseau le *Vengeur* avait perdu tous ses mâts, et un trou considérable fait dans sa muraille livrait un facile passage à l'eau, qui s'y engouffrait en grande quantité.

Bientôt les bras et les pompes ne suffirent plus : le *Vengeur* approchait sensiblement du moment où la mer allait l'engloutir. Alors quelques vaisseaux anglais mirent leurs canots à la mer, et ces embarcations, ancrées le long du bord, reçurent tous ceux qui purent s'y jeter.  
Or qui voyons-nous en tête des marins de la République qui prirent place dans les canots anglais et abandonnèrent le navire, sur lequel restaient 400 hommes, dont 200 malades ou blessés ?

Qui nous voyons ?  
Nous voyons précisément le capitaine Renaudin.  
Et cette constatation historique résulte du témoignage de Renaudin lui-même.  
Ecoutez le rapport adressé par lui d'Angleterre, où il était prisonnier, aux membres du Comité de salut public :

Bientôt DISPARURENT le vaisseau et les malheureuses victimes qu'il contenait. *Au milieu de l'horreur que nous inspirait CE TABLEAU DÉCHIRANT*, nous ne pûmes nous défendre d'un sentiment mêlé d'admiration et de douleur. *Nous entendions, EN NOUS ÉLOIGNANT*, quelques-uns de nos camarades former des vœux pour leur patrie.

Et voilà... Renaudin, pour sauver sa peau, avait abandonné son vaisseau, ses malades, ses blessés, une partie de son équipage, et s'était rendu aux Anglais.

Élevez, ô républicains de 1881, élevez une statue à Renaudin.

Renaudin, un républicain de la première, mérite une statue tout autant que Denfert, un républicain de la troisième. Et le bronze de l'homme aux canots anglais de sauvetage est digne de faire pendant au bronze de l'homme à la casemate blindée et matelassée !

RAOUL.

PRIME GRATUITE

A TOUS LES ABONNÉS DES JOURNAUX PARISIENS

Toute personne de la Province ou de l'un des Pays de l'Union postale qui s'abonne par l'entremise de l'Administration de la *Comédie politique* à l'un des journaux désignés ci-après a droit à un abonnement gratuit au journal *la Comédie politique*, savoir :

Pour un abonnement d'un an : 6 mois à la *Comédie politique*.  
— — de 6 mois : 3 mois —  
— — de 3 mois : 1 mois 1/2 —

L'abonnement à plusieurs journaux doublera, triplera la durée de l'envoi gratuit de la *Comédie politique*.

Prix d'abonnement aux différents Journaux

	Un an.	6 mois.	3 mois.
<b>Civilisation.</b> . . . . .	40 »	20 »	10 »
(Pour MM. les ecclésiastiques, conditions spéciales.)			
<b>Paris-Journal.</b> . . . . .	48 »	25 »	13 50
<b>Patrie.</b> . . . . .	64 »	32 »	16 »

Les prix qui précèdent sont ceux de la province. Pour l'étranger, les demander par carte postale.

Pris par l'entremise de la *Comédie politique*, les abonnements à tous les autres journaux de Paris, sauf le Soir, donnent également droit à la Prime pendant un temps plus ou moins long.

ON DEMANDE à acheter un *Dalloz* (Doctrine et Répertoire) complet, en bon état et relié.  
S'adresser au bureau du journal.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 3 septembre 1881.

Le mois a mieux fini que ne le faisait prévoir l'attitude du marché dans ces derniers jours. On reprend légèrement à 116.75 sur le 5% et à 85.65 sur le 3%. L'Italien clôture à 90.05 et le Turc à 17.20. Les acheteurs soucieux de leurs intérêts profitent des cours actuels des actions du Crédit foncier pour mettre cette valeur en portefeuille. Les demandes font arriver les cours à 16.30. Bons achats sur la Foncière de France et d'Algérie à 555. La fermeté des actions de la Société française financière se maintient et on cote 985 avec des demandes importantes. Les actions de la Banque nationale sont bien tenues à 692.50 ; celles de la Compagnie franco-algérienne restent à 780. Les titres de ces deux Sociétés ne sont pas aux cours auxquels ils peuvent légitimement prétendre. Les bons de l'Assurance financière sont demandés à 275. Les Ateliers de Saint-Denis sont recherchés à 625. Le Crédit foncier luxembourgeois se maintient à 625. Le Crédit de France, malgré la faiblesse générale, conserve son avance aux environs de 760. Ce titre a toutes les faveurs de l'épargne, qui apprécie hautement ce placement. Notons la bonne tenue du Crédit général français à 760. Les demandes d'actions nouvelles du Phénix espagnol sont nombreuses ; on est sûr de réaliser une prime importante. La Banque transatlantique se traite à 627.50. On inscrit 625 sur la Banque de prêts et 630 sur les actions de la Société nationale d'exploitation de mines. Lyon 1770. Orléans 1350.

Le Gérant : E. HARLY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 80. — J.-E. Albert.

Obligations hypothécaires 5% des Chemins de fer

DE L'ÉTAT SERBE

remboursables à 500 francs en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE

SUCCURSALE DE LYON

16, rue de la République, 16

cède ces obligations au prix de 427 francs

Jusqu'au 14 Septembre inclus.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement : Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chlorure ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCHEN

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

15% minimum REVENU CERTAIN

RIEN DES AFFAIRES DE BOURSE

Industrie nationale IMMENSES DÉBOUCHÉS

Demandez Renseignements

AU

Comptoir de l'Agriculture et du Commerce

57, rue des Saints-Pères, Paris.



CONTRE ANÉMIE

Clorose, manque d'appétit

Prendre le vin Bertrand

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS

12, rue Confort, Lyon.

UN COMPTABLE

âgé de 35 ans, père de famille, pouvant fournir les meilleures références, demande un emploi fixe ou des comptabilités séparées.

S'adresser à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1963.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

de 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille. Prix : 480 francs. S'adresser au concierge.

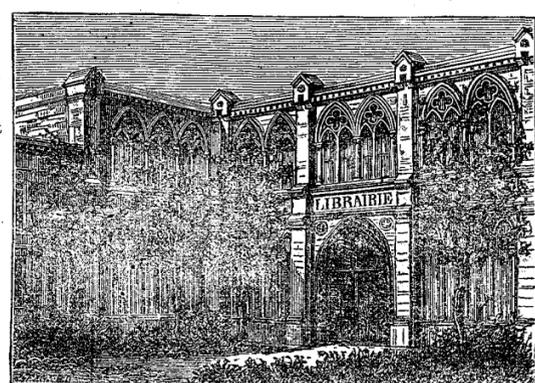
33, RUE DE FLEURS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 104 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE

7, Place de la Bourse, Paris

POUR CAUSE DE DÉPART A CÉDER

Petit fonds de Mercerie, Parfumerie, Ganterie, dans un des beaux quartiers de Lyon.

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1910. à c.

HERNIÉS

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. Docteur GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

1 FRANC par AN 120,000 Abonnés

Le Moniteur

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Cassette financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr. S'abonne dans toutes les Succursales des Départements, UN FRANC PAR AN et à PARIS, 17, rue de Londres.